



Rapport d'activité 2018



# SOMMAIRE

Réseau associatif pêche en Centre - Val de Loire L'association Régionale : objet et missions	4
Les indicateurs clés 2018	5
Les adhérents	б
Les tendances évolutives	
EUS toridarious evolutivos	-
Courses	10
Couvernance	10 10
Les instances decisionnelles	10
La consépontation extériouse	
La representation exterieure	
1 1 1 0018	10
Les grandes dates de 2010 ······	
	10
Partenariats	اك
L'agence de l'eau Loire-Bretagne	12
Le Crédit Mutuel du Centre	13
	41.1
Ressources	14
Compte de résultats	14
Ce que finance la carte de pêche	
La cotisation Pêche Milieu Aquatique	15
	10
Gouvernance écologique	lb
Développer le loisir pêche	18
этом разме	
Etudier ocotéges et géses	22
Etodier, proteger et gerer	
December of a conscious s	26
Promonyoir et communidaer	ک
	30
Les tendances évolutives  Gouvernance  Les instances décisionnelles  La représentation interne  La représentation extérieure  Les grandes dates de 2016  Partenariats  L'agence de l'eau Loire-Bretagne  Le Crédit Mutuel du Centre  Ressources  Compte de résultats  Ce que finance la carte de pêche  La cotisation Pêche Milieu Aquatique  Gouvernance écologique  Développer le loisir pêche  Etudier, protéger et gérer  Promouvoir et communiquer  Les fédérations en action	

Ц





Gerge Gavineaux « De nombreux sujets ont une nouvelle fois occupé nos discussions au cours de cette année. Des échanges fructueux, des débats houleux et des sujets toujours passionnants qui aboutissent à de nombreuses prises de position sur des sujets nationaux qui nous touchent directement. Je pense en premier lieu à la forte chute de nos effectifs mais également à notre opposition à l'ouverture de la pêche du saumon sur l'axe Loire ou encore à notre sentiment au sujet du classement du silure en nuisible, sans oublier, notre soutien à Pierre Lacroix pour la signature du protocole d'accord sur les retenues de substitution dans les Deux-Sèvres. Nous sommes conscients que la situation actuelle dans ce département peut très rapidement arriver en région Centre - Val de Loire et nous devons nous y préparer.

2018 était une année importante puisqu'elle marquait la fin de notre partenariat de six ans avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne. C'est pour cela que dès cet été, nous avons évalué les actions réalisées et surtout débuté des discussions pour reconduire cet accompagnement et imaginer l'avenir. Après plusieurs échanges, nous avons œuvré auprès de l'union des fédérations du bassin Loire-Bretagne afin de rédiger une convention de transfert d'actions. Finalement, en fin d'année, l'agence de l'eau nous a fait part de son envie de reconduire le partenariat mais en associant les trois entités dans une même convention. Cela nous a semblé cohérent. Même si nos actions diffèrent, elles sont complémentaires.

2018 a vu l'éclosion d'un partenaire fort à nos côtés, il s'agit du Crédit Mutuel du Centre, présent lors de notre dernier congrès à Aubigny-sur-Nère ainsi qu'aux différentes assemblées générales des Fédérations. Le CMC nous accompagne dans nos actions de communication (affichage lors des ouvertures) et de développement du loisir pêche (valorisation de la pêche de compétition lors du Tour de France ou encore une participation active lors du challenge régional). Le travail se poursuivra sur 2019 avec notamment la création d'une journée de formation à destination des bénévoles.

Finalement, un seul regret pour 2018. Celui de n'avoir pu concrétisé notre rapprochement avec la région Centre - Val de Loire, notamment via le projet «500 ans de renaissance». Toutefois, je me réjouis de l'accompagnement financier accordé aux Fédérations du Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir par la région pour la labellisation de deux parcours de pêche et j'espère fortement que ce rapprochement permettra dans les années à venir, à d'autres Fédérations de bénéficier d'un tel niveau d'accompagnement. »

Le Président



L'association régionale : objet et missions

L'association des Fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique Centre – Val-de-Loire regroupe les 6 Fédérations de la région Centre - Val-de-Loire.



Elle assure des missions de protection et de valorisation du milieu aquatique, de développement du loisir pêche, de coordination et de formation ainsi que de structuration et d'animation du réseau.

Elle travaille également sur la concertation entre les Fédérations membres et la coordination de leurs actions au niveau de la région Centre – Val-de-Loire.

#### À cette fin elle est chargée :

- d'assurer une liaison entre les structures adhérentes,
- de contribuer à la protection de la biodiversité aquatique,
- d'étudier tous dossiers d'intérêt régional pour la pêche de loisir,
- de participer à la définition d'orientations régionales pour le loisir pêche,
- de développer le tourisme pêche en région Centre Val de Loire,
- d'oeuvrer pour la protection du milieu et la gestion des ressources piscicoles,
- de mener des actions d'information et de communication,
- de favoriser la mutualisation des moyens,
- d'assurer une interface technique et politique,
- de contribuer à l'animation et à l'adaptation des politiques territoriales,
- de promouvoir et réaliser des actions pédagogiques,
- de mettre à disposition des outils d'innovation,
- de moderniser le loisir pêche,
- de labelliser des parcours de pêche adaptés à tous!

## 11 10 8 km

## 221223

Associations Agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA)

Fédérations Départementales (FDAAPPMA)

Association Migrateurs

**43**ци Salariés

90 Bénévoles élus membres des conseils d'administration des fédérations

#### Les indicateurs clés 2018

Représenter, protéger et promouvoir la pêche de loisir en eau douce et contribuer localement à des actions de valorisation.

Une multitude de thématiques gravitent autour de la pêche de loisir et il semble opportun de ressortir quelques indicateurs importants.

\*En exposant, vous retrouverez les chiffres 2017.

# 91653 94409 pêcheurs cartes de pêche délivrées sur www.cartedepeche.fr

Site officiel d'adhésion aux AAPPMA

dont 46 85249538 cartes majeures ou interfédérfales

18 392 19586 ieunes de - de 18 ans

cartes découverte femme

parcours labellisés

hébergements qualifiés

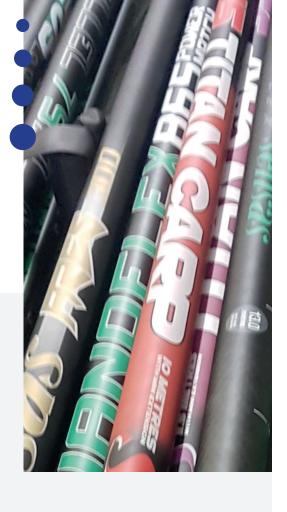
animations dispensées

personnes initiées à la pêche et sensibilisées à la préservation des milieux

gardes pêche particuliers

procès verbaux établis au titre de la loi pêche

procédures suivies au titre de la loi sur l'eau



La pêche associative de loisir en France dépasse les 2 milliards d'euros d'impact économique.

+ 26<sub>21 études</sub>
et 6<sub>15</sub> chantiers de restauration de milieu engagés par les fédérations

fédérations engagées dans la régulation du Grand Cormoran pour un quota total de tir de LQ2235 individus



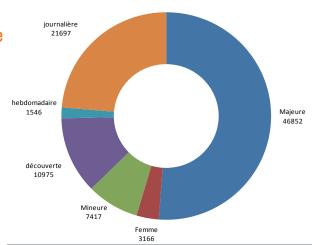
#### Les adhérents

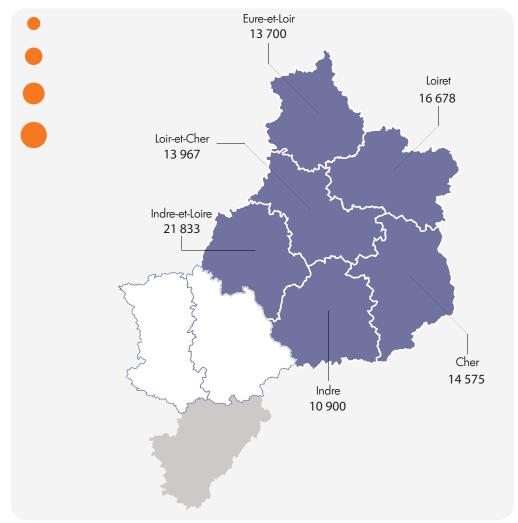
Comme en 2016 et contrairement à 2017, la région Centre - Val de Loire vient de connaître une année 2018 très difficile avec l'adhésion de 91 653 pêcheurs soit près de 3 000 pêcheurs en moins. La baisse globale représente près de 3%, toutes cartes confondues.

La diminution touche tous les produits : femme, mineure, découverte et hebdomadaire. Seules, les cartes journalières, contrairement à 2017, sont en hausse avec une augmentation de plus de 1 300 cartes, comme en 2016. La hausse des cartes découvertes de plus de 6% en 2017 n'a pas perduré et s'est même stoppée par une baisse de plus de 5%, cette année.

#### TOTAL Cotisations Pêche Milieux Aquatiques 2018

## 91653 au lieu de 94409





#### Les tendances évolutives

1,5 millions de pêcheurs en France

L'évolution des ventes de cartes depuis 2009 montre une baisse importante jusqu'en 2011 puis significative entre 2012 et 2018 avec la perte de 8 000 adhérents sur les régions Centre – Val-de-Loire et Poitou-Charentes. Concrètement sur 10 ans, la perte est d'environ 30 000 pêcheurs.



En région Centre - Val de Loire, seule la Fédération d'Eure-et-Loir limite la diminution des cartes majeures avec une baisse de moins de 2%. A contrario, les Fédérations d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher ont connu une diminution respective de 7,79% et de 8,56%. Pour les cartes «femme», L'Eure-et-Loir enregistre une forte augmentation de plus de 10% tout comme le Cher qui augmente de 2,45%. Le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont en forte baisse avec pour ce dernier, plus de 13% de perte et même plus de 15% sur les cartes mineures. Sur ces dernières, il n'y a que le Cher et le Loiret qui résistent avec une légère baisse de moins de 1% mais globalement, on constate une diminution importante de 7,29%. L'Indre et l'Indre-et-Loire ont chuté en carte découverte avec respectivement 14,54% et 10,52% de perte comme sur les cartes hedomadaires ou ils perdent également 8,61% et 8,58% contrairement au Loir-et-Cher qui gagne des vacanciers (12,12%) et l'Eure-et-Loir avec près de 7%. Finalement et comme en 2016, les cartes journalières se portent bien avec une augmentation dans tous les départements excepté le Loiret.

Fédération	personn ou interf	Carte annuelle personne majeure ou interfédérale et Adapaef		e annuelle otionnelle rerte femme	Carte annuelle personne mineure		
	2018	Variation	2018	Variation	2018	Variation	
Cher	7619	-2,30%	586	2,45%	1231	-0,97%	
Eure-et-Loir	6269	-1,74%	373	10,03%	1119	-6,83%	
Indre	6290	-5,43%	471	1,29%	1040	-9,88%	
Indre-et-Loire	11354	-7,79%	668	-13,36%	1515	-15,13%	
Loir-et-Cher	6985	-8,56%	495	-9,84%	1213	-6,84%	
Loiret	8335	-4,82%	573	-8,03%	1299	-1,22%	
TOTAL	46852	-5.73%	3 166	-4,61%	7 417	-7,29%	

Fédération	Carte annuelle découverte -12 ans		C hebda	arte omadaire	Carte journalière		
	2018	Variation	2018	Variation	2018	Variation	
Cher	2210	-1,78%	203	-12,12%	2726	13,16%	
Eure-et-Loir	1919	-0,88%	125	6,84%	3895	3,87%	
Indre	1187	-14,54%	244	-8,61%	1668	7,61%	
Indre-et-Loire	2110	-10,52%	440	-6,58%	5746	9,76%	
Loir-et-Cher	1630	-2,22%	259	12,12%	3385	10,12%	
Loiret	1919	-3,37%	275	-0,36%	4277	-1,79%	
TOTAL	10 975	-5,27%	1 546	-2,95%	21 697	6,50%	

100%
des ventes
sur www.cartedepeche.
Evolution des adhésions Centre - Val de Loire

Centre - Val de Loire Poitou-Charentes Chiffres : cartedepeche.fr

2009 - 192 238

2010 - 178 288

2011 - 169 964 2012 - 167 967

2013 - 166 109

2014 - 165 826 2015 - 167 145

2016 - 164 469

2017 - 163 235

2018 - 161 337

70% des ventes

chez les dépositaires

#### Tarifs 2018

Aucune évolution majeure n'est à noter en 2018. Par contre, il semblerait que pour 2020, au vu des baisses d'adhésions, une augmentation de certains tarifs est à prévoir.

Carte interfédérale	96 euros
Carte majeure	75 / 76 euros
Carte femme	33 euros
Carte mineure (moins de 18 ans)	20 euros
Carte découverte (moins de 12 ans)	6 euros
Carte hebdomadaire	32 euros
Carte journalière	10 / 11 euros



#### Les instances décisionnelles

#### Le bureau



Président

Serge Savineaux

(41) Loir-et-Cher



Trésorier **Patrick Léger** (36) Indre



Secrétaire

Denis Legret
(28) Eure-et-Loir



Vice-président **Jacky Marquet** (37) Indre-et-Loire



Trésorier adjoint **Christian Stephan** (18) Cher



Secrétaire adjoint **Dominique Tinseau**(45) Loiret

#### Le conseil d'administration



Membre

Mathieu Labrousse
(16) Charente



Membre
Pierre Lacroix
(79) Deux-Sèvres



Membre Francis Bailly (86) Vienne

#### Administrateurs

- Fédération de Charente
- Fédération d'Eure-et-Loir
- Fédération de l'Indre
- Fédération d'Indre-et-Loire
- Fédération du Loir-et-Cher
- Fédération du Loiret
- Fédération des Deux-Sèvres
- Fédération de la Vienne

Anthony Lojewski Yves Morinet Jacques Goupil Marie-Madeleine Guénard Gérard Legret Jean-Marc Taupin Alain Marnay Jean-Claude Tevenot Abel Martin Bruno Bordeau Jean-Michel Grignon Christian Delavault Jean Antigny



#### **ENDE**

#### Serge Savineaux

(41) Loir-et-Cher 5ème Vice-président Responsable de la commission

promotion, communication

Responsable de la commission pêche professionnelle

Membre de la commission technique

Spécialisé pêche amateur aux engins et filets (titulaire)

Membre du groupe de travail comité national de labellisation

#### **Christian Stephan**

(18) Cher

Administrateur

Membre de la commission législation, réglementation, statuts Membre de la commission budget et suivi financier Spécialisé pêche amateur aux engins et filets (suppléant)

#### **Denis Legret**

(28) Eure-et-Loir

Administrateur

Membre de la commission budget et suivi financier Membre de la commission développement du loisir pêche Membre du groupe de travail produits Responsable des groupes de travail carte de pêche et

cartedepeche.fr

#### SNSAPL

Patrick Léger (36) Indre - Trésorier adjoint Dominique Tinseau (45) Loiret - Membre

#### **EHGO**

Président

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

Vice-président

Christian Stephan (18) Cher

#### **UFBLB**

Vice-président

Serge Savineaux (41) Loir-et-Cher

Trésorier

Patrick Léger (36) Indre

Secrétaire adjoint Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire

#### **ARB**

Denis Legret (28) Eure-et-Loir Isabelle Parot (41) Loir-et-Cher

#### AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

#### Conseil d'administration

Jean-Paul Doron (61) Orne

#### COMITÉ DE BASSIN

#### Séances plénières

Jean-Paul Doron, (61), Denis Legret (28), Lionel Martin (43), Jérémy Grandière (35), Jean-Yves Moëlo (Personne qualifiée)

#### **Commission Finances et Programmation**

Jean-Paul Doron (61) Ome Denis Legret (28) Eure-et-Loir

#### **Commission Planification**

Jean-Paul Doron (61) Orne Denis Legret (28) Eure-et-Loir

## Commission Communication et action internationale

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

#### **Commission Littoral**

#### Commission Inondations, plan Loire

#### Commission Milieu naturel

Jean-Paul Doron (61) Président, Denis Legret (28), Jean-Michel Grignon (79), Alain Dieu (72), Jérémy Grandière (35), Lionel Martin (43)

#### **COMMISSIONS TERRITORIALES**

#### Loire Moyenne

Denis Legret (28) Eure-et-Loir

#### Mayenne Sarthe Loir

Denis Legret (28) Eure-et-Loir, Jean-Paul Doron (61) Orne

#### **COGEPOMI**

Roland BENOIT (44) Loire-Atlantique Jacky MARQUET (37) Indre-et-Loire Gérard GUINOT (03) Allier Lionel MARTIN (43) Haute-Loire

#### COMMISSION DE BASSIN POUR LA PÉCHE PROFESIONNELLE

Jacky Marquet (37) Indre-et-Loire - Titulaire Guy Paturaud (49) Maine-et-Loire - Supplénant

# CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA REGION CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Abel Martin (45) Loiret

## LES GRANDES DATES DE 2018



Participation au CNPL et au 22ème salon de la pêche de Châteauroux





Campagne de communication régionale Spot TV pour l'ouverture de la pêche sur France 3 du 5 au 18 mars 2018

#### Formation Administration du personnel

Publication Bulletin Au fil de l'eau n°10



MARS



Organisation du Congrès 2017 à Aubigny-sur-Nère (18) Signature de la convention avec le Crédit Mutuel du Centre

#### Formation

Responsabilité et assurances Fabien Chiri (Ubrmc)

Rencontre avec le ministère Loiret (45)



AVRIL - MAI - JUIN





Tour de France Chartres Dreux

#### Rencontre Région Centre -Val de Loire

Mme Christelle De Crémiers

JUILLET



#### Montage vidéo Pêche électrique Valorisation

d'une action technique de la Fédération du Loiret

Fête de la Sange

Sully-sur-Loire



Labellisation des parcours de pêche Eure-et-Loir

Douy Barjouville Oulins

#### Challenge régional

Eure-et-Loir Cloyes-les-troisrivières

Vainqueur : Indre

Rencontre animation









#### L'agence de l'eau Loire - Bretagne

Parmi ses missions, l'association régionale intervient à l'échelle de la région Centre - Val de Loire pour la mise en place d'actions d'information et de communication vers les riverains, les syndicats de rivière, les pêcheurs et plus largement le grand public. Considérant que ces axes rejoignent les objectifs de son programme d'intervention, l'agence de l'eau accompagne l'association depuis 2013, conformément à ses modalités d'intervention.

Il en ressort trois objectifs principaux :

- développer des actions de sensibilisation dans le but de promouvoir et valoriser la politique de l'eau,
- favoriser l'émergence et la consolidation d'une culture autour de la préservation de la ressource en eau,
- susciter l'intérêt et la participation des citoyens et des acteurs du monde de la pêche.

L'objectif fort de cet accompagnement est de sensibiliser les usagers à la protection de l'eau et au respect des milieux aquatiques. Les changements de comportements et de pratiques nécessitent un long travail d'écoute, d'échange, d'information et de formation. La bonne compréhension des principaux enjeux par le public et par les acteurs locaux est un préalable indispensable à la participation de tous aux consultations périodiquement organisées par le comité de bassin.

Outre le programme d'actions, l'association régionale a œuvré pour prolonger son partenariat pour les années 2019 à 2021. La convention devrait être signée prochainement et acter officiellement le réengagement des actions.

#### Des discussions avec l'union des fédérations du bassin Loire-Bretagne!

L'année 2018 a été marquée par un rapprochement fort avec l'union de bassin Loire-Bretagne afin d'obtenir une convention de partenariat satisfaisante au vu des actions réalisées par l'association régionale jusqu'à aujourd'hui avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Le travail a abouti en novembre par la rédaction d'un programme d'actions de l'association régionale et une validation en fin d'année du projet de convention. Toutefois, au vu de la volonté de l'agence de l'eau Loire-Bretagne de créer une convention tripartite, cette convention ne sera finalement jamais signée.

#### Une avancée avec la région Centre - Val de Loire ?

L'association régionale a tenté de se rapprocher des services de la région administrative afin de cibler les actions de nature à favoriser le développement touristique.

Un travail important a également été fourni pour rédiger un programme d'actions en lien avec les 500 ans de Renaissance. Ce dernier n'a pas été retenu par la région. «Notre activité étant trop éloignée du contexte». Finalement, après de nombreux échanges avec Mme Christelle De Crémiers, deux dossiers de développement de parcours de pêche (Loir-et-Cher et Eure-et-Loir) vont pouvoir se concrétiser avec l'aide financière de la région.



#### Crédit mutuel du Centre

La convention de partenariat entre le Crédit Mutuel du Centre et l'Afpcvl vise à développer et valoriser la pêche en région Centre - Val de Loire sous la marque Génération pêche. L'association régionale continuera le travail déjà initié par l'Entente Halieutique du Grand-Ouest dès 2017.

Il est important de rappeler qu'au-delà de son fonctionnement de banque partenaire de l'économie locale et régionale, le Crédit Mutuel du Centre est aussi une entreprise engagée au plan social de par son attachement aux valeurs de solidarité, de responsabilité et de respect des personnes. En développant de nombreux partenariats avec les collectivités, associations comme la nôtre, et autres organismes publics ou privés, il accompagne et soutient les projets locaux développés sur son territoire.

Plusieurs axes de travail ont été sélectionnés en 2018 :

#### 1. Communiquer sur les événements Pêche

Pour exemples, création et diffusion d'affiches valorisant simultanément :

- le dispositif 50/50 et l'ouverture de la Pêche le 10 mars
- le dispositif 50/50 et l'ouverture de la pêche au brochet en mai

#### 2. Participer à la création d'une banderole

Cette banderole de 5 x 0,8 m sera remise à chaque fédération départementale pour être utilisée dans l'ensemble des manifestations et évènements organisés. Ces 7 banderoles complètent les kakemonos et flammes créées en 2017 avec l'Entente Halieutique du Grand Ouest.

## 3. Dotation pour les fédérations départementales et l'AFPCVL Par exemple, la fourniture d'une vingtaine de gilets de sécurité pour les bénévoles.

#### 4. Participer ou soutenir certaines manifestations

Qu'elles soient locale ou d'envergure départementale, la manifestation fera l'objet d'une sélection validée conjointement puis d'une dotation matérielle définie selon l'objet de l'évènement.

#### 

#### La Fédération nationale de la pêche en France

La Fédération Nationale de la pêche en France (FNPF) est la structure qui représente la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique français. Après avoir été l'élément déclencheur au développement de l'union régionale, de l'époque, elle accompagne aujourd'hui, une partie de notre fonctionnement et participe également à certains projets régionaux.

> Pour 2018, le partenariat avec Electricité de France a permis de réaliser plusieurs missions importantes dont notamment la création de deux visuels qui seront déployés lors de nos actions de pêche à l'électricité.



#### Compte de résultat 2018

Il fait apparaitre un résultat négatif de plus de 2 200 euros. Il est important de noter concernant les charges, quelques évolutions vis-à-vis du prévisionnel avec notamment une augmentation des achats stockés qui atteignent près de 60 000 euros ainsi qu'un léger dépassement sur les lignes promotion de la pêche (spots TV) et frais de réceptions. Dans l'ensemble les dépenses de fonctionnement ne subissent aucune variation et reste maitrisées. Concernant les produits, nous pouvons constater que la ligne « subventions du conseil régional » reste désespérément vide, par contre d'autres subventions apparaissent. Je pense notamment à Electricité de France ou encore au Crédit mutuel du Centre. Les lignes concernant les diverses participations fédérales comme son nom l'indique représentent les reversements de chaque fédération sur des actions ou des achats pris en charge par notre association régionale.

Finalement, le compte de résultat, comme vous pouvez le constater, est déficitaire pour la quatrième année consécutive alors que notre Fédération nationale nous demande d'accentuer nos actions de promotion de la pêche. Il est regrettable malgré la multitude de signaux que nous avons lancés et certaines erreurs d'appréciation concernant les subventions extérieures, de voir nos résultats déficitaires alors que notre gestion est irréprochable et nous limite dans des actions d'envergures.

Pour 2019, le budget affiche un résultat négatif compte-tenu d'une baisse prévisionnelle de l'aide de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Cette subvention est actuellement en attente de la signature de la convention tripartite. Pour le reste nous continuerons nos actions auprès de nos fédérations adhérentes mais comme je le disais dans la conclusion de la présentation du compte de résultat 2018, par faute de moyens financiers, elles seront très restreintes.

Patrick Léger Trésorier régional

ASSOC REGIONALE DE PECHE CENTRE - VAL DE LOIRE Edition du : 01/01/2018 au 31/12/2018 Soldes N-1 de l'exercice

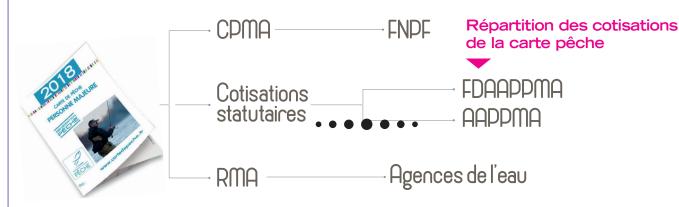
Avec brouillard

BILAN SYNTHETIQUE

Hors simulation

	Exercice N			N-1			
ACTIF	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres					Réserves		
Immobilisations corporelles	15 757	12 741	3 016	2 1.12	11 / 2		
Immobilisations financières				2112	- Réserves réglémentées		
TOTAL I	15 757	12 741	3 016	2 112			
					11/11		
Actif circulant :				( )	/ / ·		
Stocks et en-cours (autres que			0	( \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	Report à nouveau	99 616	116 426
marchandises)			120		Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(2 243)	(16 809)
Marchandises					Provisions réglementées	(2 240)	219
Avances et acomptes versés sur					TOTALI	97 374	99 836
commandes	4 636		¥ 636	8 000		37 374	39 636
		0(	$($ $))$ $\sim$				
Créances :		100 CM			Provisions pour risques et charges (II)	10 000	10 000
Clients et comptes rattachés		< )) \\			Dettes	10 000	10 000
Autres	30 110	1// //	30 110	7 676	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement	15		15	15	Avances et acomptes reçus sur		
Disponibilités (autres que caisse)	74 812		74 812	108 099	commandes		
Caisse					Fournisseurs et comptes rattachés		
					Autres	5 215	16 066
TOTAL II	109 573		109 573	123 790	TOTAL III	5 215	16 066
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	125 331	12 741	112 589	125 002	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	112 589	125 902

## Ce que la carte de pêche finance



#### Une baisse des effectifs

En 2018, les effectifs de pêcheurs ont fortement chuté, après une année de légère hausse en 2017. Cette baisse peut s'expliquer par une météo désastreuse alternant pluies et neige au premier semestre et une sécheresse considérable au second semestre (manque d'eau et cyanobactéries.).



#### Cotisation Pêche Milieux Aquatiques Grandes lignes de la répartition budgétaire de la FNPF 22 M€ 12 M€ Pour missions nationales : d'aide à l'emploi • communication nationale dans les fédérations • gestion des cartes de pêche (CPMA et site départementales 350 postes aidés cartedepeche.fr) au sein de 94 • représentation nationale fédérations • coordination et soutien d'aide aux fédérations des structures,... départementales et aux 0,6 M€ associations migrateurs pour la réalisation d'aide à la d'actions sur les milieux, d'aide à la

la biodiversité et de

développement

du loisir pêche

structuration

des associations

migrateurs

structuration des

associations régionales

et unions de bassin



#### Un état des lieux des eaux du bassin Loire-Bretagne pour 2019

Pour quoi un état des lieux ? Pour agir convenablement, il faut connaître. L'état des lieux doit apporter la connaissance nécessaire du territoire et identifier les paramètres sur lesquels agir pour reconquérir le bon état des eaux. Cet état des lieux imposé par la loi est indispensable à l'élaboration du prochain Sdage et de son programme de mesures 2022 - 2027.

Qu'est ce qui est analysé? Un réseau de points de mesures de l'état des eaux existe sur le bassin Loire-Bretagne. Il permet d'évaluer la qualité des eaux et d'identifier les paramètres à l'origine de la dégradation : pollutions, état biologique du milieu, niveau des nappes et des rivières. Il s'agit ensuite de décrire des usages de l'eau : alimentation en eau potable, irrigation, industrie, énergie. Il est primordial d'identifier les « pressions » qui pèsent sur la ressource. L'état des lieux analyse également la répartition des coûts liés aux usages pour identifier les contributeurs et les bénéficiaires. Il permet aux acteurs de débattre de la répartition de l'effort entre les différentes catégories d'usagers. Le but de l'état des lieux est d'obtenir une photographie qui offre la possibilité d'orienter la politique de l'eau sur les 6 années du prochain Sdage.

#### Que disait l'état des lieux de 2013?

Les données utilisées dataient de 2011 et l'état des lieux indiquait :

- 31 % des eaux de surface (rivières, plans d'eau, eaux côtières) sont en bon état écologique.
- Malheureusement, l'objectif fixé à 61 % des eaux en bon état dans le Sdage n'a pas été atteint malgré les moyens financiers et humains mis en œuvre.
- 10 % des nappes d'eau souterraine (15 masses d'eau sur 144) sont passées en bon état grâce à la réduction de leur teneur en nitrates et pesticides.
- La réduction des rejets de phosphore et des matières organiques a permis des améliorations sur les cours d'eau très sensibles à l'eutrophisation.

Lors de chaque évaluation, le niveau de confiance augmente avec la finesse et la précision des données. En 2013, l'évaluation était fiable pour 69 % des masses d'eau, contre 31 % en 2007. C'est le résultat de la volonté du comité de bassin Loire-Bretagne de renforcer le dispositif de connaissance. Suite à cet état des lieux, une consultation du public a débuté fin 2018 sur les questions importantes auxquelles le Sdage 2022-2027 devra répondre. Le Sdage fixe les objectifs de qualité et de quantité des eaux à atteindre dans le bassin pour chaque cours d'eau, masse d'eau, nappe souterraine, etc. et définit les orientations d'une gestion équilibrée de la ressource en eau. Il détermine les dispositions pour prévenir la détérioration et améliorer l'état des eaux et des milieux aquatiques. L'année 2018 est et sera marquée par les travaux sur le tableau de bord, les bilans à mi-parcours et l'état des lieux. L'adoption du futur Sdage aura lieu fin 2021 pour entrer en vigueur en 2022.

#### Un groupe d'experts

Composé de techniciens représentant les membres de la commission planification du comité de bassin, ce groupe s'est formé afin d'abonder les travaux du secrétariat technique de bassin sur l'état des lieux. Deux techniciens représentent les structures associatives de la pêche de loisir. Une première rencontre s'est déroulée en février afin d'aborder les objectifs de l'état des lieux, sa définition et préciser le cadrage national et de bassin. Les échanges ont été nombreux sur les méthodologies liées aux pressions : prélèvements, pollution ponctuelle hydromorphologie ou encore la pollution diffuse. En septembre, une présentation du diagnostic final (masses d'eau à risque) a été organisée afin d'être validée avant le lancement de la consultation.

#### Quelques nouvelles des arrêtés ZNT

Les zones non traitées protègent normalement les cours et plans d'eau, des contaminations dues à la dérive de pulvérisation des préparations phytopharmaceutiques. Toutefois, des négociations se sont déroulées pour définir les nouvelles zones non traitées. Sans consultation des structures associatives de la pêche de loisir, qui n'ont pris connaissance des projets d'arrêtés que lors de leur parution en enquête publique. Avec étonnement, l'association régionale, les Fédérations départementales ou encore l'agence française pour la biodiversité ont découvert une forte régression de la protection. Pourtant, après expertise, aucune étude démontre une amélioration suffisamment conséquente qui pourrait expliquer un arrêt de protection si important. Ainsi, l'association a décidé d'attaqué en gracieux puis en contentieux les six arrêtés de la région Centre - Val de Loire, en demandant l'intégration :

- des cours d'eau définis par l'article L.215-7-1 du code de l'environnement,
- des éléments du réseau hydrographique figurant sur les cartes 1/25 000 de l'IGN (même en pointillés),
- de tous les plans d'eau (moins d'1 ha et plus),
- des fossés d'évacuation des eaux pluviales.

Les recours déposés en 2018, dénoncent les manquements forts de légalité des arrêtés :

- La diminution des points d'eau pris en considération pour l'établissement des ZNT notamment l'exclusion des plans d'eau d'une superficie égale ou inférieure à un hectare n'est pas motivée car la superficie d'un plan d'eau ne constitue pas un critère permettant de démontrer la satisfaction des objectifs des directives 2000/60 et 2009/128.
- La mise à l'écart des fossés qui constituent des éléments du réseau hydrographique mais non situés dans le périmètre d'un captage d'eau et des passages busés des cours d'eau est aussi nullement motivée.
- La violation du principe de non-régression

Après avoir regretté l'absence de discussions en amont avec tous les acteurs locaux, l'association régionale attend aujourd'hui qu'une décision de justice soit prononcée pour les six arrêtés.

#### 

#### Le schéma régional des carrières est adopté

Après de nombreux échanges sur la transformation des anciennes carrières en retenues de substitution, le schéma régional des carrières de la région Centre - Val de Loire a été adopté en décembre 2018. Ce document engagé depuis début 2016, avait été confié à l'Observatoire régional des matériaux de carrière, dont les missions et la composition ont été élargies à cet effet. Pour rappel, le projet de SRC Centre-Val de Loire adopté se compose :

- d'une notice de présentation ;
- d'un rapport, contenant notamment un bilan des schémas départementaux des carrières, un état des lieux, une réflexion prospective à horizon 2030, et des orientations ;
- d'un atlas cartographique;
- d'annexes méthodologiques et techniques.

### L'agence française de la biodiversité fonctionne!

Forte de deux représentants (un titulaire et un suppléant) dans son conseil d'administration, l'association régionale a réussi à intégrer cette nouvelle agence qui remplace l'Ecopôle en région Centre - Val de Loire. Un comité technique a également été formé avec deux représentants et deux suppléants. Après une année 2018, de création, l'année 2019 va mobiliser du temps pour organiser les missions de cette nouvelle entité.



# DES RESSOURCES POUR DEVELOPPER



#### 

La labellisation des parcours de pêche

parcours labellisés

hébergements qualifiés

### Comité régional de labellisation



Jean-Marc Taupin



Membre Sébastien **LEGENDRE** 



Membre Julien Prosper

Le comité de labellisation s'est réuni une fois pour labelliser trois parcours de pêche en Eure-et-Loir.

## (Fédération de pêche d'Eure-et-Loir)

Le site de la Basse Plaine de Douy est un complexe de sept étangs situé sur la commune de Douy qui forme un parcours passion fabuleux, reconnu par tous les pêcheurs de loisir comme les compétiteurs et qui reste comme l'un des fleurons de la région Centre - Val de Loire.

Dans un cadre naturel et préservé, bénéficiant d'une superficie de 19 hectares au total, ce parcours passion est exclusivement dédié à la pratique de la pêche. Sa multiplicité de plans d'eau, sa prise de poissons (blancs, carpe, black-bass, carnassiers) et l'entretien des parcours font que ce site accueille les pêcheurs de toute la région et celles limitrophes. Les plans d'eau sont thématiques et bénéficient d'une explication distincte assez précise pour accompagner le pêcheur. Au vu des infrastructures, ce parcours était également proche du parcours famille : abri de qualité, toilettes et point d'eau, table de pique-nique, etc. Il ne lui manquerait que des jeux pour enfants.

#### Point info!

Début 2019, le comité de labellisation a recu la démission de M. Jean-Michel Hippolyte qui a rejoint une aappma de l'Orne. Le conseil d'administration de l'association régionale a donc désigné M. Sébastien Legendre, président de l'aappma de Morée (41) comme nouveau membre de comité de labellisation.



## 🥡 Plan d'eau de Barjouville (Fédération de pêche d'Eure-et-Loir)

Propriété de la commune de Barjouville, ce plan d'eau de 5.1 ha est situé dans la vallée de l'Eure à 15 minutes du centre-ville de Chartres. Plusieurs possibilités d'hébergements qualifiés « Pêche » s'offrent aux pêcheurs : hôtels, chambres d'hôtes et gîtes. La ville de Chartres est bien connue, et offre de nombreuses activités culturelles et de détente. Ce site, prisé des pêcheurs au coup, dispose d'une belle population de carnassiers (brochet, sandres et perches). Le parcours de Barjouville est un parcours famille d'excellence. Il allie le confort des pêcheurs à un environnement agréable tourné vers une multitude de loisirs : voie verte de l'Eure à vélo, randonnée, jeux pour enfants et terrains de sport. Le partenariat entre l'Aappma et la commune est exemplaire et mérite d'être salué. Cette dernière vient d'obtenir la 2e fleur, délivrée par l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes. Elle développe également une politique tournée vers la protection de la biodiversité en partenariat avec le Conservatoire des espaces naturels de la région Centre - Val de Loire.

#### Plan d'eau d'Oulins (Fédération de pêche d'Eure-et-Loir)

Propriété de la commune d'Oulins, ce plan d'eau de 10 ha est situé à moins d'1h30 de Paris et offre un cadre sympathique pour les pratiquants de la pêche et leurs accompagnants. Réciprocitaire et peuplé de la plupart des poissons d'étang de la région, c'est le plan d'eau le plus au Nord du département d'Eure-et-Loir. Toutes les techniques de pêche courantes peuvent y être pratiquées, y compris la pêche de nuit de la carpe. Le parcours d'Oulins respecte tous les critères du parcours famille et se situe à proximité d'une route très empruntée ce qui lui offre une excellente visibilité. Comme pour les deux précédents sites, le partenariat entre l'Aappma et la commune a été remarqué. Le maire présent sur le site lors du passage du comité, est très impliqué pour faire de ce parcours, un lieu de vie incontournable de la commune. Des évolutions et de nouveaux aménagements sont d'ores-et-déjà prévus. Un hébergement labellisé pêche, de type « gîte de Groupe communal » offre une éventuelle possibilité de nuitée, à environ 20 minutes.



#### Du retard?

Plusieurs Fédérations de notre région n'ont pas encore labellisé de parcours. Il s'agit des Fédérations du Cher, de l'Indre et du Loiret, Toutefois, ces trois départements sont prêts : Marmagne (18), Neuillayles-bois (36) et Douchy (45) sont des parcours qui devraient, dès 2019, bénéficier d'une visite du comité de labellisation. Concernant la qualification des hébergements, après un départ tonitruant, la tendance est au ralentissement. Plusieurs départements n'ont pas encore développé ce domaine.

#### - 111 | 18 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11 | 18 | 11

#### Commandes groupées, une mutualisation nécessaire

#### Une multitude de commande a été réalisée cette année au profit des Fédérations départementales :

Matériel de pêche : Le partenariat avec Sensas fonctionne depuis près de dix ans maintenant et assure une commande annuelle de matériel pour les Fédérations adhérentes. En 2018, plusieurs marques nous ont rejoint et propose quelques produits dont French Touch Fishing pour les leurres souples et Europêche, pour les lignes montées. La distribution du matériel s'effectue entre février en avril.

Goodies: Une commande annuelle de goodies a permis en 2018 d'obtenir des stylos, des porte-clés et des étuis cartedepeche.fr.

Autres matériels: En partenariat avec l'association régionale Nouvelle-Aquitaine, une commande importante de stands Génération pêche a également été réalisée. Au total, sur deux ans, ce sont plus de 150 stands qui ont été commandés. Pour être complet, des stop-trottoirs ont également fait l'objet d'une commande groupée et facilitent depuis 2018, la communication pour les ouvertures de la truite et du brochet ainsi que l'information globale sur l'année.



#### Le challenge régional float-tube

30 pêcheurs de carnassiers sélectionnés par les Fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique, étaient réunis pour participer au challenge régional Centre – Val de Loire organisé par l'association régionale.

Cette rencontre conviviale et amicale s'est déroulée sur le plan d'eau Les Tirelles à Cloyes-les-Trois-Rivières (28). Cette journée de partage relève de la pêche au lancer en embarcation avec des leurres artificiels. Contrairement à 2017, les 5 membres désignés par la Fédération ont représenté le département pour un challenge par équipe.

Après 5 heures de pêche, brochets, sandres, perches et silure étaient au rendez-vous. Vainqueur de cette première édition par équipe, la Fédération de pêche de l'Indre a reçu le fameux brochet sculpté dans le bois.

De nombreux autres lots ont été distribués à tous les participants grâce à nos partenaires : Crédit Mutuel du Centre, Sensas, Créatik, Spinmad et à la Fédération de pêche d'Eure-et-Loir.

Le site pour 2019 n'est pas encore arrêté mais il semblerait que la finale régionale se déroule dans le département du Cher.













#### Dépliant de promotion des services animation

Un Atelier Pêche et Nature permet au pêcheur débutant de pratiquer la pêche en ayant un comportement autonome et éco-responsable. La pratique de ce sport de pleine nature et de détente est ouverte à tous. Ce dépliant présente quelques activités d'animation proposées à la journée ou demi-journée par les Fédérations départementales.



#### **Fafsea**

L'année 2018 a été relativement compliquée avec l'organisme de formation qui gère les structures associatives de la pêche de loisir. Deux appels d'offre concernant les habilitations électriques BE manœuvre, ont une nouvelle fois été refusé. Un troisième concernant les notions juridiques de base a été validé avant d'être annulé, une semaine avant le début de la formation.

203
personnes formées

sessions de formation

#### 

La formation, une priorité en délicatesse

#### Responsabilités et assurances

Une étude juridique sur les interventions des Fédérations départementales sur la restauration des milieux aquatiques a été réalisée à destination des salariés et élus de la région Centre - Val de Loire : implications liées aux différentes possibilités de positionnement, facilitation et sécurisation juridique de la mise en œuvre des actions. Plus précisément, cette étude apporte des réponses aux Fédérations qui rencontrent des difficultés en matière de :

- commande publique, en fonction de leur positionnement (maitre d'ouvrage, co-maitre d'ouvrage, maitre d'ouvrage délégué, assistance à maîtrise d'ouvrage, maitre d'œuvre, titulaire), à leurs droits et obligations ainsi que l'ensemble des procédures et règles applicables
- propriété
- responsabilités
- assurance

Pour répondre à leurs attentes, plusieurs outils sont disponibles :

- un guide pratique de la commande publique applicable aux Fédérations
- un rapport « propriété »
- un rapport « responsabilités » retraçant tous les mécanismes de responsabilités des Fédérations en fonction de leur positionnement, du type de travaux et de dommages
- un guide de l'assurance a été réalisé qui détaille les différents risques
- à garantir et les couvertures assurancielles afférentes
- un guide de la protection des membres et des bénévoles

#### Notions juridiques de base

Pour répondre aux attentes des Fédérations, une formation a été organisée en décembre dernier avec France Nature Environnement Midi-Pyrénées, comme prestataire.. De nombreux sujets ont été abordés comme :

- La hiérarchie entre les textes relatifs au droit de l'eau (La codification : le code de l'environnement)
- L'articulation de la police judiciaire et administrative dans le domaine de l'eau
  - \* La justice dans la protection de l'eau
  - \* Les différents tribunaux et leur rôle, les acteurs de la justice et la chaîne pénale
  - \* La constatation des infractions
- Le droit pénal : règles de saisine (plainte, constitution de partie civile et citation directe)
- Les infractions à la police de l'eau et des milieux aquatiques
- Les contentieux «loi sur l'eau» (autorisation, déclaration)
- L'instruction d'une demande d'autorisation (dont les centrales hydroélectriques) « loi sur l'eau » Cette formation n'a été que partiellement suivie par les Fédérations adhérentes. Six Fédérations ont participé à ces deux jours, très appréciés de tous.

#### Apave: habilitation à l'électricité

Comme tous les ans, une session de formation a été organisée à Blois. Cette année, elle a réuni 15 personnes qui ont pu dès le mois de juin, accompagner les Fédérations lors d'action de pêches électriques.

# DES RESSOURCES POUR ÉTUDIER, PROTÉGER ET GÉF

#### 

#### Le silure, quel impact sur le milieu?

Depuis plusieurs années, ce poisson déchaîne les passions. Sa taille, sa forme et son faciès font de lui un poisson à la fois admiré mais également décrié. En effet, pour certains, il est responsable de déséquilibres biologiques et plus particulièrement source de problème pour la reproduction des poissons migrateurs. Pour d'autres au contraire, le silure est une espèce qui peuple nos cours d'eau et constitue à ce titre un poisson comme les autres qui mérite notre attention. Au vu de cet engouement, l'Etat a décidé de s'intéresser à la question par le biais du ministère de la transition écologique et solidaire et de l'Agence Française pour la Biodiversité. Plusieurs parlementaires, services déconcentrés de l'Etat ou groupes de travail, ont pris position pour un classement de l'espèce en nuisible. La mesure envisagée permettrait d'autoriser des prélèvements supposés remédier aux déséquilibres biologiques. Cette orientation ne faisant pas consensus, ni par son bien-fondé, ni par son efficacité, plusieurs études ont été lancées afin de mieux connaître cette espèce, son régime alimentaire et son impact sur les écosystèmes.

#### Que ressort-il de ces études ?

Globalement, il ressort de l'étude Onema-Ecolab de juillet 2015, que les silures consomment des migrateurs anadromes (poissons qui remontent les rivières pour se reproduire), pas ou peu d'anquilles, qu'ils sont présents au pied des barrages et qu'ils ne surconsomment pas de migrateurs : alose, saumon, etc. Les études n'ont en revanche pas analysé l'effet de cette prédation sur les stocks de ces derniers. Le silure ne semblent également pas avoir d'impact majeur sur les populations de poissons non migrateurs et affecter les populations des autres prédateurs (ex. brochet) alors même qu'ils peuvent être en concurrence avec ces derniers. Selon l'étude, « de façon globale, l'arrivée du silure dans les cours d'eau français n'a pour l'instant pas causé la régression généralisée des autres espèces de poissons holobiothiques et de l'anguille ». « En ce qui concerne les poissons anadromes, il apparait clairement que la plupart des espèces peuvent apparaitre dans le régime alimentaire du silure. Cela n'implique pas pour autant un rôle majeur du silure dans la diminution observée des populations d'espèces anadromes ». Finalement, aucune étude ne démontre un impact négatif sur les autres espèces qu'elles soient migratrices amphibalines ou non. Pour les pêcheurs, il convient à la fois de promouvoir toutes les formes de pêche de loisir et de participer à la protection et à la préservation de notre biodiversité. A double titre, le silure constitue un sujet de préoccupation et d'intérêt. Les départements où le silure est présent depuis des décennies, témoignent d'une cohabitation « harmonieuse » avec les autres espèces avec lesquelles il est maintenant en « équilibre ». Sur la procédure de classement, elle ne peut sérieusement s'envisager à ce stade de connaissances et ne recueille pas à ce jour, l'aval des pêcheurs car les éléments ne sont pas établis et la procédure, irréversible, n'a pas démontré son efficacité par le passé (perche soleil, poisson chat). Mieux, il est à redouter que ce classement génère une redynamisation des populations de silure au mépris des équilibres établis par l'effet du prélèvement des spécimens les plus gros. Enfin, un tel classement pose le problème du devenir des silures pêchés par les pêcheurs amateurs dès lors qu'il entraine l'interdiction de remise à l'eau. Les pêcheurs recommandent donc de poursuivre les études entamées pour déterminer le véritable effet du silure sur les peuplements migrateurs amphihalins. En cas de déséquilibres persistants avérés, il conviendra au sein du bassin Loire-Bretagne d'étudier, suivre et évaluer toutes propositions visant à permettre la gestion de l'espèce. Il est indispensable qu'un suivi accru pour une meilleure connaissance soit réalisé et il est souhaité que cette espèce, fasse l'objet d'une communication objective.

#### Opposition aux retenues de substitution

Avec une agriculture toujours trop consommatrice d'eau et des étés de plus en plus secs, la question du partage de la ressource se pose fortement depuis quelques années. En Nouvelle-Aquitaine, une solution est mise en avant par le monde agricole : la création de retenues de substitution. Est-ce vraiment une bonne idée ou une mal-adaptation au changement climatique? Ce qui est certain, c'est qu'entre l'approvisionnement en eau potable, le maintien de l'eau dans les cours d'eau, la sauvegarde des mares, la protection globale de la biodiversité et le remplissage des retenues pour maintenir l'irrigation, l'eau tend à manquer; les usagers n'ont pas trouvé d'accord et des choix d'orientation sont à prendre. Plus particulièrement dans cette région, le manque d'eau et les cours d'eau en assec en été comme en hiver ne sont que les conséquences d'une gestion mauvaise, irraisonnée et malheureusement récurrente. Auparavant les cours d'eau souffraient de mai à septembre et cette période coïncidait avec des besoins plus importants en irrigation. Avec les retenues de substitution, les agriculteurs indiquent avoir trouvé une solution pour réduire la pression sur les rivières. Le remplissage des retenues s'effectuerait en hiver pendant les périodes de hautes eaux, là, où normalement les nappes sont pleines. Sauf, qu'avec des étiages sévères de mai à septembre et les effets du changement climatique, les cours d'eau sont en situation plus que critique en hiver. Le problème est qu'aujourd'hui, il n'est toujours pas démontré que ces réserves soient une réponse durable d'autant que la raréfaction de l'eau n'est pas prouvée. Les chiffres indiquent même, que la pluviométrie est quasiment identique mais s'étale différemment dans le temps. Comme le dit très clairement Madame la Ministre Delphine Batho: « ce projet s'apparente ainsi à une fuite en avant, très onéreuse en terme d'utilisation d'argent public, et qui n'apportera pas la sécurité attendue par les agriculteurs face à un manque d'eau structurel». D'ailleurs, plusieurs rapports indiquent même un effet contraire, c'est à dire que les retenues pourraient, à terme, augmenter la consommation d'eau. Les pratiques actuelles et les cultures d'aujourd'hui ne sont pas adaptées à l'évolution climatique que nous connaissons. Il est aussi important de rappeler qu'avant l'irrigation intensive, les cours d'eau ne s'asséchaient pas en été sur un linéaire aussi important. Le stockage de l'eau ne doit pas être une solution pour améliorer le rendement d'une agriculture intensive, rejetée par la population parce qu'elle n'est pas viable sur le long terme.

Dans l'ancienne région Poitou-Charentes, un projet de 19 retenues de substitution est tout de même en cours. L'enquête publique a été réalisée et validée malgré les nombreux retours négatifs. Comme souvent rappelé par Monsieur Pierre Lacroix, Président de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique des Deux-Sèvres : « ce projet n'est pas d'intérêt général et ne protège aucunement le milieu aquatique. Il est économiquement incertain, écologiquement irresponsable et socialement injuste! » On pourra également noter, l'avis de Madame la Ministre Delphine Batho : « les retenues de substitution, une fuite en avant qui n'apportera pas aux agriculteurs la sécurité qu'ils attendent ». Par ailleurs, l'association régionale avait interpellé par une vidéo symbolique qui présente brièvement les difficultés rencontrées sur les cours d'eau des Deux-Sèvres avec leurs spécificités locales.

Fin 2018, tous les acteurs du territoire dont la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique des Deux-Sèvres, se sont rapprochés pour rédiger et signer un protocole d'accord qui marque le début d'un travail long et fastidieux mais qui acte des engagements forts de la profession agricole. Cet accord doit permettre une meilleure gestion de l'eau dans le département et un partage équitable entre irrigation, eau potable et biodiversité. L'avenir est prometteur.



L'association régionale a toujours soutenu la démarche de la Fédération départementale sur ce dossier. Cet accord semblait inéluctable et l'engagement des agriculteurs laisse présager un avenir aux cours d'eau des Deux-Sèvres. Reste à savoir si cela sera bien suivi des faits. Nul ne doute que M. Pierre Lacroix suivra ce dossier de près.



Serge Savineaux Président régional

# Journées techniques régionales



Véritable moment d'échanges et de convivialité, les journées techniques régionales promeuvent le travail accompli par les Fédérations et ses partenaires en valorisant les actions sur le milieu et en abordant des sujets techniques.

#### 

#### La vallée de la Cisse en pleine mutation

Le Bassin de la Cisse est un sous bassin du Bassin de la Loire qui couvre une surface d'environ 825 km² sur les départements de Loir-et-Cher (41) et d' Indre-et-Loire (37). Le syndicat mixte du bassin de la Cisse (SMBC) exerce ses compétences sur la quasi-totalité du Bassin de la Cisse (48 communes sur 59). Ce bassin s'étend sur 3 entités naturelles & paysagères bien distinctes : La Petite Beauce ou Haute Cisse sur la partie amont, dominée par ses grandes étendues de cultures céréalières; la Gâtine tourangelle ou Cisse moyenne sur la partie centrale, caractérisée par une alternance de massifs forestiers et de polycultures ainsi que la Vallée et coteaux de la Loire ou Cisse ligérienne, formant une bande se rétrécissant de l'amont vers l'aval et empruntant le lit majeur de la Loire. Comme beaucoup de cours d'eau, l'intensité de certaines activités a modifié son fonctionnement naturel créant des déséquilibres considérables aujourd'hui visibles dans le paysage : pollution de l'eau, recalibrages et curages répétés, destruction des zones humides, introduction d'espèces invasives, développement de l'irrigation et de l'urbanisation, coupes « à blanc » de la végétation des berges, etc. Le développement des connaissances de l'écosystème aquatique et de son fonctionnement associé à un nouveau cadre réglementaire en faveur de la protection de l'environnement sont autant de facteurs favorables à la reconquête de nos cours d'eau. C'est sous cette impulsion qu'est né le premier syndicat du bassin de la Cisse dès 2006. L'objectif est simple : réduire les différentes sources de pollution ou de dégradation physique des milieux aquatiques. Cet engagement "moral", technique et financier issu de la concertation entre tous les acteurs concernés permet aujourd'hui de concourir à une gestion globale, équilibrée et durable du milieu. Le syndicat travaille sur l'aménagement du bassin versant, son entretien, lutte contre les inondations, protège et restaure les sites, écosystèmes aquatiques et zones humides.

#### Zoom sur quelques actions

Lac Mesland
Restauration de l'ancien lit
du ruisseau de Mesland
Moulin Jouan
Rétablissement de la continuité
écologique avec restauration
morphologique du bief
Aménagement ouvrage Rocon
Arasement complet du clapet du château
de Rocon et restauration morphologique
Marais des Rinceaux
Restauration de la zone humide et
création d'une passerelle et d'un
sentier pédagogique







#### Qu'est ce que l'Adn environnemental?

L'ADN environnemental (ADNe) définit un ADN extrait d'échantillons environnementaux sans avoir besoin d'isoler au préalable des individus cibles (Taberlet et al. 2012). L'ADNe comprend un mélange complexe d'ADN nucléaire, mitochondrial ou chloroplastique. Ils peuvent être présents sous forme intracellulaire (contenu dans des cellules vivantes) ou extracellulaire. A partir de cela, l'ADNe permet la détection d'une espèce quel que soit son stade de vie ou son sexe.

Deux exemples ont été présentés lors des journées techniques régionales :

- écrevisses à pattes blanches (Fédération de pêche du Loir-et-Cher)
- grenouille taureau (Cdpne)

Bien qu'encore récente dans le domaine de l'écologie, la méthode ADNe devient incontournable.

Particulièrement prisée par les acteurs de l'écologie, elle est novatrice, prometteuse et activement étudiée par la communauté scientifique car elle permet d'obtenir des résultats concrets et révélateurs. Son utilisation en détection d'espèces aquatiques rares ou discrètes offre de nombreux avantages comme la simplicité de sa mise en œuvre sur le terrain, son côté économique et elle permet de limiter les impacts sur le milieu d'étude : altération des milieux, risques de contamination par des d'agents pathogènes ou l'introduction d'espèces invasives.

#### 

#### Travaux sur la vallée de la Tronne

Le petit affluent de la Loire qu'est la Tronne prend sa source à Mer pour se jeter en Loire à Cour-sur-Loire, 13 km plus bas. Ce cours d'eau a toujours été considéré jusque dans les années 60 comme une rivière à moulins. Cette activité économique disparue, a laissé des traces dans le paysage local. Des travaux réalisés depuis quelques années sont toujours en cours sur le bassin de la Tronne. Ils portent principalement sur la renaturation du lit mineur de la rivière et la restauration d'annexes hydrauliques présentant un potentiel pour la fraye d'espèces piscicoles. Plusieurs secteurs sont concernés : La Tronne sur la commune de Mer et la Tronne de Diziers sur la commune de Suèvres.





AVANT



**APRES** 



expertises

investis par les Fédérations Centre - Val de Loire pour les milieux aquatiques

#### Atteinte sur le milieu

Cette année, un dépliant abordant les problèmes de pollution des rivières et plans d'eau avec un focus sur les cyanobactéries a été créé. Un groupe de travail formé par les responsables techniques et l'agence régionale de la santé, a validé ce document.



#### La participation sur les salons régionaux

Cette année, l'association régionale a participé à trois salons afin de sensibiliser aux enjeux de l'eau, valoriser les actions de nos structures et promouvoir la pêche de loisir. Au total, les trois salons cumulés affichent plus de 50 000 visiteurs et des publics différents. La présence de l'association sur les différents salons est toujours très appréciée par le public qui obtient des réponses complémentaires aux structures départementales, déjà présentes.

## Carrefour national de la pêche en France (Cournon - 63)

Avec une entrée payante, le CNPL reste le premier salon de la pêche en France. En 2018, plus de 26 000 visiteurs se sont pressés pour voir les nouveautés, tester et acheter du matériel ou encore appréhender les nouvelles réglementations ou questionner les exposants. L'emplacement de l'association régionale a offert une excellente visibilité et permis une affluence continue sur le stand. Le regroupement des structures associatives a également apporté une bonne lisibilité du salon pour les visiteurs.

## Salon de la pêche de Châteauroux (Châteauroux - 36)

Près de 15 500 personnes ont visité le salon, en 2018. Comparé au CNPL, la population est plus régionale et les questionnements sont plus nombreux sur les cours d'eau et plans d'eau à proximité. Les visiteurs recherchent des informations concrètes sur l'évolution de la qualité de l'eau, la continuité écologique ou encore l'impact du silure sur «leurs» rivières.

Fête de la Sange (Sully-sur-Loire - 45)
Pour sa 2e édition de la Fête de la Sange, l'association régionale a vu défiler près de 20 000 personnes. La majorité des visiteurs viennent afin d'obtenir des informations concernant la chasse. Toutefois, depuis deux ans, on observe une augmentation accrue du village «pêche» qui attire le public par ses animations et sa diversité.





#### Le bulletin semestriel, nouvelle formule

Cette action d'importance pour l'association, a connu quelques évolutions cette année. Le bulletin semestriel n°10 (avril 2018) est paru en version dématérialisée. Aucune impression du document n'a été réalisée. Le document a été envoyé aux différents partenaires et inséré sur le site Internet de l'association régionale. Des liens ont également été partagés sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook. Quant au bulletin n°11, un test a été effectué avec l'insertion des articles directement sur les pages du site Internet. Le retour négatif a montré un manque de lisibilité du bulletin.

Depuis son origine, le bulletin « Au fil de l'eau » n'a pas changé de format. Il se compose de 8 pages afin d'évoquer une multitude de thématiques. La politique éditoriale évolue continuellement avec l'intégration en 2017, des prises de positions et en 2018, des actions propres des structures associatives de la pêche de loisir. Ces dernières valorisent notamment les actions de communication comme la création de vidéo ou la participation aux salons.

Pour 2019, il est prévu de retravailler vers une version .pdf plus simple et plus pratique pour le lecteur. De plus, cette action fait partie intégrante dans la nouvelle convention tripartite et facilitera les échanges avec l'union de bassin.

#### Publications 2018

Un état des lieux des eaux du bassin Loire-Bretagne pour 2019 Le silure : quel impact sur le mileu ? Zoom sur les cyanobactéries Vers un 11e programme plus ambitieux 2018, des assises de l'eau ?!



#### 

#### Actions de communications diverses

#### Spot TV

Depuis quelques années, l'association travaille en partenariat avec France Télévision Publicité afin de programmer une campagne de communication spot TV, d'envergure interrégionale : Centre - Val de Loire et anciennement Poitou-Charentes.

- Passage du 5 au 18 mars
- 90 spots de 20 sec et plus de 200 000 pavés vidéo Internet
- Relais sur les sites Internet du groupe France Télévision

#### Réseaux sociaux

L'association relaie également l'actualité sur les supports que sont Facebook et Twitter.

#### Valorisation d'une pêche électrique sur la rivière : le Loiret

En 2018, la Fédération de pêche du Loiret a réuni 7 Fédérations départementales ainsi que de nombreux autres acteurs (Ddt du Loiret, Afb, Aelb, réserve naturelle, etc.) afin d'effectuer une pêche électrique à grande échelle. Nous avons saisi cette occasion pour réaliser de nombreuses prises de vue, concevoir, monter et communiquer sur cette action.

La vidéo dure près de 4 minutes et est disponible sur la chaine Youtube de l'association régionale. Elle est également relayée par les structures départementales ainsi que tous nos partenaires. Elle permet de revenir sur l'intérêt et le fonctionnement d'une pêche électrique, le matériel nécessaire, le suivi, la vie des espèces et d'aborder de nombreux sujets en lien avec la qualité de l'eau. La vidéo a été présentée à la conférence de bassin, organisée au siège de l'agence de l'eau Loire-Bretagne mi-décembre.



#### La création du site Internet - découverte

Courant 2018, l'association régionale a décidé pour créer son site Internet, d'utiliser l'outil www.generationpeche.fr, instauré par la Fédération nationale de la pêche en France, en lien avec CMS Eolas.

En premier lieu, le site reprend les actions réalisées par la structure : technique, animation, communication, formation, etc. puis les différents articles et prises de position sur les sujets d'actualité et apporte des informations sur les parcours labellisés, les hébergements qualifiés pêche ainsi que les techniques de pêche. On retrouve également des liens vers les Fédérations adhérentes afin d'orienter le pêcheur vers les informations locales. Il met en avant les différents partenaires que sont : la Fnpf, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, le Crédit Mutuel du Centre ou encore Electricité de France.

Le site met aussi à disposition les rapports d'activités, les dépliants, les bulletins «Au fil de l'eau» ainsi que des photos ou encore l'exposition pédagogique. On retrouve également toutes les vidéos créées par l'association régionale : les restaurations de l'Ozanne ou de la Menuse, l'action de pêche électrique ainsi que les assecs dans les Deux-Sèvres.

Globalement, il est nécessaire et important que le site valorise le travail de la structure ainsi que les partenariats et partage la documentation.

Le site est ouvert depuis septembre 2018 et vous pouvez y accéder sur : http://afpcvl.federationpeche.fr/

#### Arborescence du site:

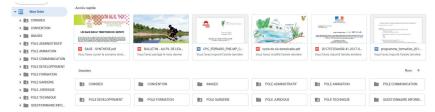




#### 

#### Google drive, partage de documents

En complément de son site Internet, l'association régionale dispose également d'un Google drive qui offre un service gratuit de stockage et de partage de fichiers.



Les documents sont disponibles après demande d'autorisation à l'association régionale. Chaque pôle dispose d'une zone de partage.

#### Tour de France 2019

Après s'être mobilisée en 2016 dans le département de la Vienne, l'association régionale a organisé en partenariat avec la Fédération d'Eure-et-Loir et les aappma de Nogent-le-Rotrou, Chartres et Dreux, plusieurs manifestations sur les deux étapes euréliennes. Grace à une forte mobilisation des bénévoles, toutes les actions programmées ont été réalisées :

#### Etape Fougères - Chartres

Nogent-le-Rotrou: La ville accueillait le passage du Tour et marquait l'entrée dans le département d'Eureet-Loir. Pour l'occasion, deux stands Génération pêche avaient été installés afin d'accueillir du public et de nombreux pêcheurs, habillés des t-shirts et casquettes, ont pu pêcher sur l'Huisne, pendant le passage des cyclistes. Il est important de noter qu'un visuel «vue du ciel» avait été installé à proximité du château de Nogent-le-Rotrou.

Globalement, l'absence de retransmission lors de la traversée de la ville, a gâché la fête.

Chartres: Cette arrivée d'étape était l'occasion pour l'association accompagnée par les salariés de la Fédération et les bénévoles de l'aappma, de sensibiliser, communiquer et promouvoir le loisir pêche. Plusieurs champions de la pêche sportive étaient présents sur le site afin de signer quelques autographes et répondre aux sollicitations.

#### Etape Dreux - Amiens

Dreux: Cette ville accueillait le départ de la 8e étape. L'animation ne se déroule pas sur une journée comme lors d'une arrivée mais sur une matinée. L'emplacement a facilité l'affluence sur le stand mais le trop grand intérêt du public vers les goodies, t-shirts et autres casquettes a masqué la promotion du loisir pêche et la sensibilisation à l'eau et aux milieux aquatiques.

L'association régionale a communiqué sur l'évènement en amont et a créé une vidéo pour remercier l'implication de tous sur ces deux étapes du Tour de France 2018.





Abandon de l'application mobile L'association régionale a décidé d'abandonner définitivement la création d'une application mobile.

L'association régionale à décide d'abandonner définitivement la création d'une application mobile. En l'absence d'un travail de la Fnpf sur le sujet, l'association envisage un rapprochement vers une application existante (Fishing trail, ou autre).

## **ZOOM SUR LES**

## ACTIONS DES FEDERATIONS



#### Charente

#### Travaux de restauration Mesures compensatoires LGV SEA

La construction de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux (Sud Europe Atlantique) a généré des impacts sur les habitats favorables à certaines espèces animales et végétales protégées. En conséquence, LISEA et COSEA, ont et sont dans l'obligation de mettre en place des mesures compensatoires environnementales. Ces dernières permettent la création ou la restauration de milieux favorables au développement de la faune et de la flore impactées comme les travaux de la Fédération de Charente sur la rivière Né, ou les principaux objectifs étaient de :

- réduire la largeur du lit,
- diversifier les hauteurs d'eau,
- créer de la sinuosité.

#### 

#### Cher

#### Etat des lieux d'une aappma Aappma La petite Sauldre

En 2018, la Fédération a mené une réflexion assez pointue sur l'évolution de ces aappma et notamment celle de La petite Sauldre. Après le constat et la forte perte de bénévoles, vient le temps des idées pour communiquer et fidéliser les pêcheurs. Entre empoissonnement, signalétique, parcours variés et diverses animations, l'objectif reste le même pour tous, dynamiser sa structure afin d'augmenter le nombre d'adhèrents.

### Pour en savoir plus

Pierre Couturier - Chargé de développement federation-peche-18@wanadoo.fr

#### Pour en savoir plus

Valentin Hortolan Directeur v.hortolan@peche 1 6.com







#### Eure-et-Loir

#### Labellisation du site de la Basse Plaine en parcours passion

Les Brochetons du Loir en partenariat avec la Fédération ont déposé un dossier de labellisation pour le site de la Basse Plaine, à Douy. L'attribution de ce label est une excellente nouvelle pour le site qui devient un véritable outil d'animation, de communication et de valorisation touristique pour le département.

Pour offrir des équipements permettant aux pratiquants de s'adonner à la pêche dans les meilleures conditions en fonction de leurs attentes, de nombreux aménagements ont été réalisés, dont la mise en place d'une signalétique, l'installation des toilettes sèches ou la rénovation des chemins. Ce parcours passion, reconnu aujourd'hui par tous les pêcheurs de loisir comme les compétiteurs, reste comme l'un des fleurons de la région Centre - Val de Loire.

#### Pour en savoir plus

Nicolas Tordeur Chargé de développement Federationpeche 28 @gmail.com



nementaux afin de prévoir les périodes de ponte du sandre et du gardon

Retenue hydroélectrique d'Eguzon (36)

L'idée de cette étude est de prévoir au mieux les périodes de ponte du sandre et du gardon afin de limiter la durée des contraintes de production pour Edf. La retenue est une des plus anciennes de France avec près de 57 millions de m3 d'eau sur 312 Ha et des marnages hebdomadaires, négatifs pour le milieu. Cette prévision permet à la Fédération de conventionner avec Edf afin d'adapter le niveau d'eau dans le but de nover le moment venu, les frayères naturelles. Pour cela, l'installation des frayères artificielles a été nécessaire et permet d'obtenir un indicateur fiable des premières pontes.



#### Pour en savoir plus

Bruno Barbey - Directeur bruno-fede.peche.indre@wanadoo.fr

#### Défi asso Un logiciel complet et simple d'utilisation

En 2017, la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire a souhaité accompagner les associations adhérentes dans leur gestion administrative et comptable de plus en plus complexe et contraignante par l'installation d'un outil.

Ce logiciel, créé par la Fédération de Gironde en partenariat avec la société lxcys a pour but de simplifier la gestion des associations agréées notamment concernant la tenue de leur comptabilité.

Défi Asso est très complet et encadre toute l'activité d'une AAPPMA! Il gère, en plus de la comptabilité, tous les aspects juridique et administratif, offre une base contacts performante, permet de rendre compte de l'activité en matière de protection des milieux aquatiques et de développement du loisir pêche et génère automatiquement le bilan annuel. L'envoi en ligne de formulaires à la Fédération comme les demandes d'aides, les demandes d'assermentation des gardes pêche particuliers ou les bons de commande pour l'alevinage sont quelques exemples de fonctionnalités offertes par Défi Asso. Le tout dans un espace « full web » sécurisé donc accessible depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone avec synchronisation et sauvegarde automatiques.



#### Pour en savoir plus

Damien Buzance Chargé de missions d.buzance@fedepeche37.fr



#### Loir-et-Cher

#### Suivi de la présence d'écrevisses à pattes blanches

L'objectif de l'étude qui a été menée en 2018 fut de réaliser un suivi des six sites à présence d'écrevisse à pattes blanches en appliquant un protocole de Capture-Marquage-Recapture. Cette technique consiste lors d'une prospection nocturne sur le terrain à capturer, marquer et comptabiliser des écrevisses et de revenir quelques jours plus tard en répétant le même schéma. Durant cette deuxième prospection, le nombre d'individus recapturés est pris en compte (ce sont les individus qui portent le marquage), en appliquant une formule on obtient une estimation de la population du site étudié. Les résultats des prospections nocturnes par CMR ont attesté la présence de cinq populations de tailles variables dans le département et un des sites étudiés ne s'est pas révélé positif à la capture ni l'observation d'individus. Au total 450 individus ont été capturés et 107 autre observés durant les nuits de prospections.



#### Pour en savoir plus

Isabelle Parot Responsable technique parot-isabelle@orange.fr

#### 

## Actions du pôle technique de la Fédération

Le pôle technique de la Fédération participe activement à tous les groupes de travail et autres "comités de pilotages" d'études, de programmes de travaux et d'aménagement des eaux ayant cours dans le département du Loiret.

Depuis une vingtaine d'années, la Fédération a procédé à de nombreuses études sur la restauration des écosystèmes et a réalisé une multitude de chantiers.

Aujourd'hui, plusieurs maîtres d'ouvrages réalisent aussi ce type de travaux. La Fédération les accompagne techniquement. En tant qu'acteur des milieux aquatiques, la Fédération élabore également des documents pour une meilleure gestion des ressources piscicoles et des milieux aquatiques et participe aux suivis des peuplements piscicoles (études, sauvetage, indicateurs travaux, réseaux de surveillance de la qualité des eaux...).



### Pour en savoir plus

Laurent Delliaux Responsable technique laurent.delliaux@orange.fr

#### Deux-Sèvres

## Les retenues de substitution, enfin un accord

Après sept heures de conclave à la préfecture, un protocole d'accord a été conclu fin 2018 sur le projet de construction de bassines de substitution. Epilogue d'un mois de négociation et d'une réunion marathon de sept heures. Selon Delphine Batho « Ce protocole constitue un tournant positif pour l'agriculture deux-sévrienne dont l'avenir est désormais clairement positionné vers le développement de l'agriculture biologique, le maintien de l'élevage, les pratiques agronomiques bonnes pour la biodiversité et bonnes pour l'amélioration du revenu agricole. Les volumes d'irrigation sont réduits et l'accès à l'eau est conditionné au respect d'engagements agroécologiques obligatoires en matière de réduction des pesticides, de diversité des assolements, de reconquête de la biodiversité terrestre et aquatique.» Soulagement pour les uns, incompréhension pour les autres, comment sommes-nous arrivés à ce protocole?



#### Pour en savoir plus

Pierre Lacroix Président peche79@club-internet.fr



#### Création d'une frayère à brochets

Comme pour la Fédération de Charente, le département de la Vienne est sollicité par les mesures compensatoires de la LGV-SEA.

Suite à la signature d'une convention de partenariat technique entre COSEA et la Fédération départementale, cette dernière a décidé de mettre en place des mesures compensatoires :

- Diagnostic environnemental
- Recherche des propriétaires
- Expertise technique en phase chantier.

En 2016, la Fédération est devenue propriétaire d'une parcelle de 2.5ha en bordure du Clain, avec l'aide financière du Conseil Départemental de la Vienne. L'idée était de pouvoir réaliser une frayère à brochet fonctionnelle et opérationnelle rapidement.

#### Pour en savoir plus

Edouard Brangeon Responsable technique edouard.brangeon@peche86.fr









Association régionale des Fédérations de Pêche Centre - Val-de-Loire 11 rue Robert Nau 41000 BLOIS

afpcvl@orange.fr / 0254902567

#### Action soutenue par :







